

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

**EXTRAIT  
DU  
REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU  
CONSEIL DE COMMUNAUTE**

**Séance du 26 juin 2009  
(convocation du 15 juin 2009)**

Aujourd'hui Vendredi Vingt-Six Juin Deux Mil Neuf à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

**ETAIENT PRESENTS :**

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPE Alain, M. DAVID Alain, M. CAZABONNE Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, Mme BOST Christine, M. BRON Jean-Charles, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, M. FAVROUL Jean-Pierre, Mme FAYET Véronique, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GAÜZERE Jean-Marc, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. HERITIE Michel, Mme ISTE Michèle, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, Mme LIRE Marie Françoise, M. OLIVIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. ROSSIGNOL Clément, M. SAINTE-MARIE Michel, M. SEUROT Bernard, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, Mme DE FRANCOIS Béatrice, M. MAURRAS Franck, M. SOUBABERE Pierre, Mme BALLOT Chantal, M. BAUDRY Claude, M. BOBET Patrick, Mme BONNEFOY Christine, M. BONNIN Jean-Jacques, M. BOUSQUET Ludovic, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, M. CHARRIER Alain, Mme CHAVIGNER Michèle, Mme COLLET Brigitte, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANJON Frédéric, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, Mme DELATTRE Nathalie, M. DELAUX Stéphan, Mme DESSERTINE Laurence, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, M. DUART Patrick, M. DUBOS Gérard, M. DUCASSOU Dominique, M. DUPOUY Alain, M. EGRON Jean-François, Mlle EL KHADIR Samira, Mme EWANS Marie-Christine, Mme FAORO Michèle, M. FEUGAS Jean-Claude, Mme FOURCADE Paulette, M. GALAN Jean-Claude, M. GARNIER Jean-Paul, M. GUICHEBAROU Jean-Claude, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, Mme HAYE Isabelle, M. HURMIC Pierre, M. JOANDET Franck, M. JOUBERT Jacques, M. JUNCA Bernard, M. LAGOFUN Gérard, M. MANGON Jacques, M. MAURIN Vincent, Mme MELLIER Claude, M. MERCIER Michel, M. MILLET Thierry, M. MOGA Alain, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, M. PAILLART Vincent, M. PALAU Jean-Charles, M. PENEL Gilles, M. PEREZ Jean-Michel, M. POIGNONEC Michel, M. QUANCARD Denis, M. QUERON Robert, M. RAYNAL Franck, M. RESPAUD Jacques, M. ROBERT Fabien, M. ROUVEYRE Matthieu, Mme SAINT-ORICE Nicole, M. SENE Malick, M. SOLARI Joël, M. TRIJOULET Thierry, Mme WALRYCK Anne.

**EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :**

M. JUPPE Alain à M. DUCHENE Michel jusqu'à 10 h  
M. BRON Jean-Charles à M. BRUGERE Nicolas à partir de 11h30  
M. GAUTE Jean-Michel à M. GAÜZERE Jean-Marc  
M. LAMAISON Serge à M. GUICHOUX Jacques  
M. PUJOL Patrick à M. FLORIAN Nicolas  
Mme. LACUEY Conchita à M. COUTURIER Jean-Louis  
M. AMBRY Stéphane à M. PAILLART Vincent  
M. ANZIANI Alain à M. CHARRIER Alain  
M. ASSERAY Bruno à Mme. FAYET Véronique  
Mme. CAZALET Anne-Marie à Mme. DELATTRE Nathalie  
M. CAZENAVE Charles à M. DAVID Yohan  
M. DAVID Jean-Louis à Mme DESSERTINE à partir de 10h15  
Mlle. DELTIMPLE Nathalie à M. MOULINIER Maxime

Mme. DUBOURG-LAVROFF Sonia à M. DUPOUY Alain  
M. GUILLEMOTEAU Patrick à M. DUBOS Gérard jusqu'à 10h45  
M. JUNCA Bernard à M. QUANCARD Denis à partir de 12h00  
Mme. LAURENT Wanda à M. BOUSQUET Ludovic  
M. LOTHaire Pierre à M. PALAU Jean-Charles  
Mme. PARCELIER Muriel à Mme. SAINT-ORICE Nicole  
M. PENEL Gilles à M. GUICHARD Max à partir de 11h00  
Mme. PIAZZA Arielle à Mme. BREZILLON Anne  
M. POIGNONEC Michel à M. GUICHEBAROU J-C à partir de 11h  
M. RAYNAUD Jacques à M. MERCIER Michel  
M. REIFFERS Josy à Mme. COLLET Brigitte  
M. ROBERT Fabien à M. RAYNAL Franck à partir de 11h10  
Mme. TOUTON Elisabeth à M. SOLARI Joël

**LA SEANCE EST OUVERTE**

**LE BOUSCAT - Renouvellement urbain du Centre Ville - Echange de terrains  
entre la Ville du Bouscat et la Communauté Urbaine de Bordeaux -  
Autorisations - Décision**

Monsieur TOUZEAU présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Le renouvellement du Centre Ville nécessite le redécoupage des espaces publics et de ce fait, des échanges fonciers entre la Ville du Bouscat et la Communauté Urbaine de bordeaux. Par ailleurs, dans le cadre des objectifs de renforcement des centralités urbaines, la Commune du Bouscat souhaite avoir la maîtrise foncière d'emprises communautaires nécessaires à une opération mixte (médiathèque, espaces associatifs, logements et commerces),

C'est ainsi que par délibération en date du 24 mars 2009, le Conseil municipal de la Commune du Bouscat s'est engagé à acquérir deux emprises communautaires sises place Gambetta et rue Emile Zola au BOUSCAT d'une superficie globale de 1 275 m<sup>2</sup> déclassée du domaine public et de céder, au profit de la Communauté Urbaine de Bordeaux une emprise communale sise rue Formigé au BOUSCAT, d'une superficie globale de 244 m<sup>2</sup> à détacher des parcelles cadastrées AB 274, 516, 517, 634 et 501.

Lesdites transactions pourraient intervenir moyennant une soulté de 192 600 euros à la charge de la Commune du BOUSCAT, conformément à l'estimation de France Domaine.

Dans ces conditions, et si tel est votre avis, nous vous demandons, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

**A – AUTORISER MONSIEUR LE PRESIDENT**

- à procéder à un échange parcellaire avec la Commune du Bouscat aux termes duquel la Commune du Bouscat accepte de céder à la Communauté Urbaine de Bordeaux, une emprise globale de 244 m<sup>2</sup> cadastrée AB n°274, 516, 517, 634 et 501 sise rue Formigé au BOUSCAT. En contrepartie, l'Etablissement communautaire s'engage à céder au profit de ladite Commune, deux emprises d'une superficie globale de 1 275 m<sup>2</sup> déclassées du domaine public sises rue Emile Zola et place Gambetta au BOUSCAT, ledit échange pourrait intervenir moyennant le paiement d'une soulté à la charge de la Commune de Bouscat d'un montant de 192 600 euros, conforme à l'estimation de France Domaine

- à signer tous documents relatifs à la signature de ces transactions.

## B - DECIDER

Que le montant de la recette correspondante sera inscrit au Budget de l'exercice en cours (Chapitre 77, Compte 775, Fonction 8240, CRB A430).

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à la majorité.

M. ASSERAY vote contre

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 26 juin 2009,

Pour expédition conforme,  
par délégation,  
le Vice -Président,

REÇU EN PRÉFECTURE LE  
16 JUILLET 2009

PUBLIÉ LE : 29 JUILLET 2009

M. JEAN TOUZEAU